



## Tramelan | Prochaines activités au CIP Tramelan

### ■ Mercredi 30 octobre

#### 19 h 30 – Internements administratifs - destins imposés

Au XX<sup>e</sup> siècle, des milliers de jeunes et d'adultes, pour la plupart issus des classes populaires, ont été victimes en Suisse de décisions arbitraires et contraires aux droits humains de la part des autorités. Contre leur volonté, sans jugement et sans possibilité de recours, ils étaient «enfermés» pour une durée indéterminée dans des établissements d'éducation au travail ou des établissements pénitentiaires. Nombreux sont ceux dont l'existence a été totalement anéantie. Pour éviter un retour aux heures sombres, il est impératif que ce chapitre de l'histoire suisse, outre que dans les rapports du CIE et des médias, figure dans l'enseignement scolaire obligatoire afin de permettre un échange d'expériences intergénérationnel.

Conférencier: Dr. h.c. Ursula Biondi, ancienne Présidente de l'Association RAVIA (réhabilitation des ex-internés administratifs).

Organisation: Société jurassienne d'Emulation, section Tramelan / Commune de Tramelan / CIP.

### ■ Samedi 2 novembre

#### Dès 16 h 30 – Passion nature d'ici et d'ailleurs, Conférences et diaporamas de Beat App et ses amis

C'est autour de Beat App que se réunissent plusieurs de ses amis. Voici 30 ans que ce dernier parcourt la région avec son appareil photographique. Il est devenu au fil des ans, un des meilleurs connaisseurs de Chasseral et du lac de Biemme. Repas: payant réservation recommandée. Entrée libre - collecte

Programme à choix:

1<sup>re</sup> partie: 16 h 30 Coups de cœur photo de Chasseral aux 3 Lacs Beat App; 16 h 40 Best Of nature Lac de Biemme Beat App; 17 h 00 Les habitants des eaux salées Mauro Zürcher; 17 h 30 Des poissons sur les montagnes J.-M. Weingart; 18 h 00 Repas - filets de sandre ou fondue payant

2<sup>e</sup> partie: 19 h 30 La passion des oiseaux, d'ici et des antipodes Claude Wehrli; 20 h Vestiges de la navigation sur le lac de Neuchâtel Mauro Zürcher; 20 h 10 Pays extraordinaire, la nouvelle Zélande Claude Wehrli; 20 h 20 Best of nature Chasseral Beat App.

### ■ Mercredi 6 novembre

#### 9 h 30 – Né pour lire

Donner le goût de la lecture et de la découverte aux 0-4 ans. Lieu: Médiathèque du CIP - Centre inter-régional de perfectionnement, 2720 Tramelan.



## MERCREDI

### • CIP Tramelan – Internement administratifs-destins imposés

**A 19h30**, dernière conférence du cycle «On m'a pris mon enfance» consacrée au témoignage d'Ursula Biondi, ancienne présidente de l'association RAVIA. Entrée libre, collecte. Détails sur [www.cip-tramelan.ch](http://www.cip-tramelan.ch)

Ursula Biondi a été enfermée à Hindelbank à 17 ans parce qu'elle était enceinte. Elle en garde de profondes cicatrices et des décennies de stigmates émotionnels.

**Chemin des Lovières 13, 2720 Tramelan**



## TRAMELAN

# Lumière sur les internés



**Les internés** étaient parqués dans des établissements d'éducation au travail ou des établissements pénitentiaires.

**L**a dernière conférence du cycle «On m'a pris mon enfance» sera consacrée au témoignage d'Ursula Biondi, ancienne présidente de l'association RAVIA qui souhaite la réhabilitation des ex-internés administratifs. Elle aura lieu ce mercredi à 19 h 30 au CIP à Tramelan.

Madame Biondi a été enfermée à Hindelbank à 17 ans parce qu'elle était enceinte. Elle en garde de profondes cicatrices et des décennies de stigmates émotionnels. Au XX<sup>e</sup> siècle, des milliers de jeunes et d'adultes, pour la plupart issus des classes populaires, ont été victimes en Suisse de décisions arbitraires et contraires aux droits humains de la part des autorités. Contre leur volonté, sans jugement et

sans possibilité de recours, ils étaient «enfermés» pour une durée indéterminée dans des établissements d'éducation au travail ou des établissements pénitentiaires. Ils n'avaient aucune possibilité d'être entendus.

«Les internements administratifs touchent à l'humain, à la souffrance. Il s'agit ici de préjudices irréversibles au niveau du développement de la santé et du psychisme. Nombreux sont ceux dont l'existence a été totalement anéantie. Le système de tri perfide, qui équivalait à une exécution sociale, est au cœur de l'arbitraire des autorités de l'époque», notent les organisateurs de la conférence, qui entendent mettre en lumière ce chapitre de l'histoire suisse. **OZA**



## TRAMELAN CYCLE DE CONFÉRENCES «ON M'A PRIS MON ENFANCE», AU CIP

# Internements administratifs, destins imposés

La dernière conférence du cycle «On m'a pris mon enfance» sera consacrée au témoignage d'Ursula Biondi, ancienne présidente de l'association RAVIA qui souhaite la réhabilitation des ex-internés administratifs.

Madame Biondi a été enfermée à Hindelbank à 17 ans parce qu'elle était enceinte. Elle en garde de profondes cicatrices et des décennies de stigmates émotionnels. La conférence aura lieu le mercredi 30 octobre, au CIP.

Au XXe siècle, des milliers de jeunes et d'adultes, pour la plupart issus des classes populaires, ont été victimes en Suisse de décisions arbitraires et contraires aux droits humains de la part des autorités. Contre leur volonté, sans jugement et sans possibilité de recours, ils étaient «enfermés» pour une durée indéterminée dans des établissements d'éducation au travail ou des établissements pénitentiaires. Ils n'avaient aucune possibilité d'être entendus. Les autorités passaient outre aux principes démocratiques et aux principes de l'Etat de droit selon leur bon plaisir! Les interne-

ments administratifs touchent à l'humain, à la souffrance. Il s'agit ici de préjudices irréversibles au niveau du développement de la santé et du psychisme. Nombreux sont ceux dont l'existence a été totalement anéantie. Le système de tri perfide, qui équivalait à une exécution sociale, est au cœur de l'arbitraire des autorités de l'époque.

Pour éviter un retour aux heures sombres, il est impératif que ce chapitre de l'histoire suisse, ou-

tre que dans les rapports du CIE et des médias, figure dans l'enseignement scolaire obligatoire afin de permettre un échange d'expériences intergénérationnel. (c)

► **Internements administratifs - destins imposés, mercredi 30 octobre, à 19h30, au CIP. Conférence du Dr. h.c. Ursula Biondi, ancienne Présidente de l'Association RAVIA (réhabilitation des ex-internés administratifs).**



Des jeunes filles au travail dans le Jura bernois. Cliché datant de 1913-1914. archive



## Histoire d'un destin imposé



La dernière conférence du cycle «On m'a pris mon enfance» aura lieu le mercredi 30 octobre au CIP, à 19h30. Les organisateurs (commune de Tramelan, Société jurassienne d'Emulation et CIP) ont invité Ursula Biondi, ancienne présidente de l'association Ravia pour la réhabilitation des ex-internés administratifs. Elle apportera son témoignage puisqu'elle-même a passé plus d'une année de sa vie à la prison pour femmes de Hindelbank à 17 ans parce qu'elle était enceinte. Elle en garde de profondes cicatrices et des décennies de stigmates émotionnels. Au 20<sup>e</sup> siècle, des milliers de jeunes et d'adultes, pour la plupart issus des classes populaires, ont été victimes en Suisse de décisions arbitraires et contraires aux droits humains de la part des autorités. Contre leur volonté, sans jugement et sans possibilité de recours, ils étaient «enfermés» pour une durée indéterminée. **C-MPR**





## Tramelan

### On m'a pris mon enfance

La dernière conférence du cycle «*On m'a pris mon enfance*» sera consacrée au témoignage d'Ursula Biondi, ancienne présidente de l'association RAVIA qui souhaite la réhabilitation des ex-internés administratifs. Mme Biondi a été enfermée à Hindelbank à 17 ans parce qu'elle était enceinte. Elle en garde de profondes cicatrices et des décennies de stigmates émotionnels. La conférence aura lieu le mercredi 30 octobre (19h30) au CIP à Tramelan. (cp)

### Interventions du Corps des Sapeurs-pompiers

Le Corps des Sapeurs-pompiers de Tramelan est intervenu pour un feu de végétation à la montagne du droit le vendredi 20 septembre. Le mardi 1<sup>er</sup> octobre, les pompiers ont effectué une assistance technique pour évacuer une patiente par voie aérienne à Tramelan. (cp)

### Potentielles odeurs à la Rue du Crêt-Georges

Dans le cadre de la réfection de la Rue du Crêt-Georges, les canalisations communales des eaux usées seront en grande partie assainies par le procédé dit du «chemisage» (gaine en fibre de verre). Ces travaux sont entrepris depuis lundi dernier jusqu'au 25 octobre et provoquent de potentielles remontées d'odeurs liées à la nature des matériaux utilisés. A relever que ces odeurs sont inoffensives pour la santé. En cas de forts dégagements dans des locaux fermés, il est conseillé de les aérer. La deuxième étape de cet important chantier de réfection prendra fin d'ici la fin du mois d'octobre en raison de la période hivernale. La troisième et dernière étape débutera au printemps 2020 avec notamment la traversée de la Rue de la Combe-Aubert. Nous remercions les habitants et riverains de leur compréhension vis-à-vis des inévitables désagréments occasionnés par ce chantier majeur. (cp)



# Survivante d'un cauchemar

**TRAMELAN** A 17 ans, Ursula Biondi a été jetée en prison, alors qu'elle n'avait commis aucun délit. Son témoignage, poignant et sobre, est venu clôturer le cycle de conférences «On m'a pris mon enfance».

PAR NICOLE HAGER

Entre le milieu du 19<sup>e</sup> siècle et jusqu'en 1981, au moins 60 000 personnes ont été victimes de décisions arbitraires et contraires aux droits humains de la part des autorités suisses. Sous le coup d'une mesure d'«internement administratif», des enfants et des adultes, pour la plupart issus des classes populaires, ont été injustement privés de liberté. Contre leur volonté, sans jugement et sans possibilité de recours, ces personnes étaient enfermées pour une durée indéterminée

aux violences physiques et psychiques, à l'isolement et aux abus sexuels. Une réalité mise en relief par la Commission indépendante d'experts, mandatée par le Conseil fédéral pour faire la lumière sur ces mesures d'internement. Elle vient de livrer son rapport final. Ce n'est qu'en 1981 que la Suisse a abrogé les lois cantonales qui ont permis les internements administratifs, suite à l'adhésion tardive de la Suisse à la Convention européenne des droits de l'homme en 1974.

## Minimisation et ignorance

Enfermée à Hindelbank à l'âge de 17 ans, Ursula Biondi est à l'origine du mouvement pour la réhabilitation des ex-détenus administratifs. Cette Zurichoise était mercredi soir au CIP pour livrer son récit dramatique. Interview.

## Ursula Biondi, quelle est votre définition de l'internement administratif?

La notion d'internement administratif avant 1981 se réfère à un système arbitraire scandaleux et indigne d'un Etat de droit comme la Suisse. Pour nous, les personnes concernées, il est odieux qu'on utilise cette expression d'«internés administratifs», car la plupart des gens ne comprennent pas ce que cela signifie. Cette no-

tion ne dépeint pas la réalité, qui était toute autre, puisque nous étions encore plus mal traités que les prisonniers. Le terme approprié est de dire que nous sommes d'anciennes victimes des autorités que l'Etat a trahies. L'Etat nous a infligé des blessures terribles qui ne guériront jamais.

## Que vous a-t-on reproché pour vous envoyer en prison?

Mon crime fut d'être jeune, passionnée et rebelle. Pour couronner le tout, à 17 ans, j'attendais un enfant de mon grand amour sans être mariée. C'est pourquoi l'Etat a souhaité me «rééduquer».

## Dans quel état d'esprit avez-vous vécu votre internement forcé?

Par moments, surtout quand on m'a pris mon bébé pour le destiner à une adoption forcée, je me sentais comme dans un cercueil dont le couvercle n'était pas tout à fait fermé.

## En 2002, 40 ans après votre passage à Hindelbank, vous retracez votre histoire dans un livre. Comment votre témoignage est-il accueilli?

Jusqu'aux premières excuses officielles, en 2010, présentées au nom du pays par l'ancienne conseillère fédérale Eveline Widmer-Schlumpf, j'ai vécu un calvaire. Il y avait ceux qui



**Nous étions des adolescents, nous n'étions pas des délinquants."**

**URSULA BIONDI**  
ANCIENNE PRÉSIDENTE DE L'ASSOCIATION RAVIA, POUR LA RÉHABILITATION DES EX-INTERNÉS ADMINISTRATIFS

dans des maisons de rééducation, des établissements pénitentiaires ou psychiatriques. Leur crime? Un comportement ou un style de vie jugés inadéquats par une société éprise d'ordre et de conformisme. Parmi les internés administratifs, nombreux sont ceux qui ont été soumis à l'exploitation,



savaient et qui voulaient à tout prix occulter ce pan horrible de l'histoire suisse et ceux qui ne me croyaient pas.

**Grâce à des personnes comme vous, les choses ont fini par changer. La Confédération a présenté ses excuses aux victimes.**

Ces excuses officielles ont été vitales pour moi. Elles ont aussi permis de passer à la vitesse supérieure dans l'examen de l'histoire sociale de la Suisse.

**Des excuses officielles suivies d'une réhabilitation en 2014 et d'une réparation financière, ça vous a aidé à panser ses blessures?**

Tout est important, mais com-

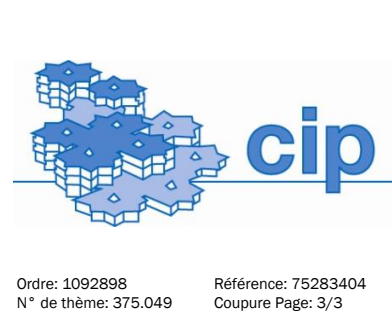
bler les profondes cicatrices et des décennies de stigmates émotionnels, ce n'est pas possible. Hindelbank est toujours là. J'ai pourtant eu la chance, malgré les traumatismes, d'avoir réussi ma vie sur les plans professionnel et privé. Nombreux sont celles et ceux dont l'existence a été totalement anéantie. La colère, la tristesse et la joie font partie de ma vie, mais pas la haine ni l'apitoiement. Ma devise est depuis toujours qu'il faut aller de l'avant!

**Que faut-il retenir de votre histoire?**

La loi ne doit plus pouvoir être utilisée de manière abusive

pour commettre des injustices, des crimes, comme cela nous est arrivé. Le perfide système de tri, qui correspondait à une exécution sociale, est l'un des éléments centraux de la tyrannie des autorités de l'époque. Pour empêcher une récurrence de ces temps si sombres, il est urgent que, en plus du rapport de la Commission indépendante d'experts et de la couverture médiatique, cet affreux chapitre de l'histoire de la Suisse soit intégré au programme scolaire obligatoire. Informer la société de ce qui s'est passé permettra d'éviter qu'une situation aussi désastreuse ne se reproduise.





**Difficile d'imaginer que jusqu'en 1981, des citoyens suisses, à l'image d'Ursula Biondi, ont été enfermés contre leur gré, sans avoir commis le moindre délit. L'Etat porte la responsabilité des vies en lambeaux de milliers d'innocents. LDD**



## Tramelan Innocente et pourtant condamnée

Ursula Biondi a été jetée en prison à 17 ans, alors qu'elle n'avait commis aucun délit. Son témoignage, poignant, est venu clôturer le cycle de conférences au CIP «On m'a pris mon enfance». **page 9**



## CIP TRAMELAN

# Cycle de conférences : *On m'a pris mon enfance*

Le 30 octobre, la dernière conférence du cycle sera consacrée au témoignage

d'Ursula Biondi, qui a été enfermée à Hindelbank à 17 ans parce qu'elle était enceinte



